

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Collections du *Devoir* et du *Nationaliste*. — III L'Oeuvre de la Sainte-Enfance. — IV Une belle fête et un bel article. — V Prières des Quarante-Heures. — VI L'apostolat catholique. — VII Les dupeurs et les dupés. — VIII Les fiançailles et le mariage: Leur célébration canonique, par le Père Duvic, o. m. i. — IX Page d'évangile. — X Courtes réponses à diverses consultations. — XI Tournée de confirmation dans les paroisses de la ville de Montréal, 1918. — XII Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs: Vêture et profession religieuse.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 10 mars

Messe du IV dim. du Carême, **semi-double** (privil. contre tout office de 1e cl.); mém. des saints XL Martyrs, 3e or. **A cunctis**; préf. du Carême. — Aux vêpres du dim. mém. des Ss. XL Martyrs et Suffr.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 17 mars

Tous les titulaires dont l'office tombe du 18 février au 27 avril, n'auront leur solennité que le IVe dimanche après Pâques, le IIe et le IIIe dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph. J. S.

COLLECTIONS

DU " DEVOIR " ET DU " NATIONALISTE "

On offre en vente une collection complète du *Devoir* (de Montréal), soit huit années, avec bonne et solide reliure — quinze volumes, la première année étant reliée en un volume. On demande \$110.00. — S'adresser à E.-J. A., à la *Semaine religieuse* de Montréal.

* * *

Pareillement, on offre en vente une collection complète du *Nationaliste* (de Montréal), soit quatorze années, avec bonne et solide reliure — quatorze volumes. On demande \$70.00. — S'adresser à E.-J. A., à la *Semaine religieuse* de Montréal.

L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE


Nous croyons opportun de rappeler que tous les argents perçus pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance, doivent être envoyés au bureau diocésain, chez les Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, 314, chemin Sainte-Catherine, Outremont, près Montréal, au nom des associés. Il ne saurait être permis d'en distraire une somme quelconque pour d'autres oeuvres quelque bonnes qu'elles soient.

M. le chanoine Mousseau, assistant-procureur de l'archevêché, a été nommé directeur de cette Œuvre.

En vertu d'un privilège spécial obtenu récemment des autorités, en France, pour dix ans, la moitié du montant recueilli dans le diocèse est adressée au bureau de Paris, l'autre moitié est affectée directement aux oeuvres de nos missionnaires canadiennes, à Canton.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

UNE BELLE FÊTE ET UN BEL ARTICLE

 N a célébré à Ottawa, la semaine dernière, exactement les 19, 20 et 21 février, chez les Soeurs Grises de la Croix, ce méritant institut, issu comme l'on sait de celui de la vénérable Mère d'Youville à Montréal, une bien belle fête, que Mgr l'archevêque d'Ottawa et les membres les plus distingués du clergé de la capitale ont tenu à honorer de leur présence. L'événement, certes, méritait d'être commémorer! Il s'agissait, en effet, rien moins que de quinze noces d'or et de deux noces de diamant! La supérieure elle-même, Mère Duhamel, et quatorze de ses compagnes faisaient leur cinquantième de vie religieuse, et deux autres religieuses, leur

soixantième, vingt années d' des oeuvres d' suppose sept c tout, huit cent fres qui parler

S'autorisant vêque de Winnipeg nord de la France des prêtres-missionnaires ont évangélisé la signature de son à l'occasion de ce bel article intitulé l'édification de substantiels ex

Mgr Alfred-André aux missions, digne d'admiration qu'il ne passe pas du nord de la France françaises envahissent spécialement, églises et chapelles mandement, qu'il pour assurer une pour un motif mentionnent pas être taxé d'ingratitude

¹ Les deux religieuses la Mère Kirby, neuve. Avec la troisième, Marie-du-lac, Saint-Jean-de-la-Pêche, Marie-Séraphine, Marie-Xavier et

soixantième. ¹ Deux noces de diamant, cela représente cent vingt années de travaux et de sacrifices au service de Dieu et des oeuvres d'éducation et de charité. Quinze noces d'or, cela suppose sept cent quarante années de la même vie. Soit, en tout, huit cent soixante ans de mérites. Ce sont là des chiffres qui parlent.

* * *

S'autorisant du beau témoignage que Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, en répondant à un appel des évêques du nord de la France, vient de rendre à la valeur et aux mérites des prêtres-missionnaires de langue et de sang français qui ont évangélisé l'Ouest canadien, le *Droit* d'Ottawa, sous la signature de son rédacteur en chef, M. J.-Albert Foisy, publie, à l'occasion de cet extraordinaire jubilé de religieuses, un fort bel article intitulé *Les Ouvriers de Dieu*. Nous voulons, pour l'édification de nos lecteurs, en reproduire dans nos pages de substantiels extraits.

Mgr Alfred-Arthur Sinnott, archevêque de Winnipeg, vient de rendre aux missionnaires de langue française du Canada un tel témoignage d'admiration, qu'il est de notre devoir de le souligner afin qu'il ne passe pas inaperçu. Répondant à l'appel fait par les évêques du nord de la France, en faveur des églises dévastées des régions françaises envahies, Mgr l'archevêque de Winnipeg, dans un mandement spécial, demande qu'une quête soit faite dans toutes les églises et chapelles de son diocèse. " Nous avons confiance, dit le mandement, qu'il suffit de communiquer cet appel à notre peuple pour assurer une réponse cordiale et généreuse... Nous le devons aussi pour un motif que, dans leur délicatesse, les évêques de France ne mentionnent pas, mais que nous ne pourrions passer sous silence sans être taxé d'ingratitude; nous le devons comme un faible retour pour

¹ Les deux religieuses qui fêtaient leurs noces de diamant étaient la Mère Kirby, ancienne supérieure générale et la Soeur Charbonneau. Avec la très honorée Mère Duhamel, les Soeurs Marie-du-Rosaire, Marie-du-Précieux-Sang, Woods, Sainte-Brigitte, Saint-Stanislas, Saint-Jean-de-la-Croix, Saint-Georges, Marie-Denise, Marie-Adolphe, Marie-Séraphin, Marie-Jeanne, Marie-Eulalie, Marie-de-Jésus et Marie-Xavier célébraient leurs noces d'or.

ce que la France a fait pour nous. Les plus brillantes pages de l'histoire de l'Eglise en cette contrée, depuis sa découverte jusqu'à l'heure présente, ont été écrites par les sueurs, les fatigues, les sacrifices et les privations des dévoués missionnaires venus de France. "

Nous sommes heureux de trouver ces paroles si belles et si vraies sous la plume d'un évêque de langue anglaise, à une époque où l'on est trop souvent porté à oublier ce que les prêtres de langue française ont fait pour l'Eglise catholique dans tout le Canada. Elles sont d'ailleurs la corroboration complète de ces lignes que le Père Lejeune écrivait à la dernière page de ses intéressants *Tableaux synoptiques de l'histoire du Canada*: " Les missionnaires français et canadiens seuls ont fondé les vicariats, évangélisé les Indiens. Seuls ou à peu près, ils continuent ce pénible ministère, de nos jours. Les religieuses missionnaires sont exclusivement ou françaises ou canadiennes. Voilà la vérité historique. " Nul moment n'était plus propice pour placer encore une fois devant les yeux du public cette grande vérité que la religion catholique doit son expansion surprenante et merveilleuse en ce pays aux efforts et aux sacrifices des missionnaires de langue française. Un grand nombre de ces missionnaires sont des Français de France, attirés ici par l'espoir de dépenser leur vie dans les travaux d'évangélisation les plus pénibles et les plus difficiles. Ces généreux ouvriers de Dieu ont trouvé d'ardents imitateurs dans les missionnaires canadiens-français qui se sont faits leurs compagnons, leurs successeurs, leurs émules dans leurs courses apostoliques. Partout où la foi catholique a pénétré dans les régions froides du nord, dans les plaines de l'ouest et dans les forêts vierges, ce fut toujours par le ministère d'une voix française.

En ces dernières années, de nombreux vicariats apostoliques ont été fondés pour grouper des missions florissantes et des paroisses naissantes. Ce sont encore des prêtres de langue française qui ont été les premiers et les seuls ouvriers à supporter le poids du jour. Ces sacrifices innombrables, ces fatigues sans fin, ces travaux surhumains ont eu leur récompense ici-bas, car ces dévoués missionnaires ont pu voir surgir des clochers d'église sur tous les points du pays. De hardis colons, de langue française aussi, ont suivi les traces des missionnaires et sont allés former des noyaux de paroisses qui, en quelques années, sont devenues assez fortes pour décider les autorités romaines à placer des évêques à la tête de ces Eglises afin de dispenser à la population croissante les bienfaits de la religion. Ces travaux admirables des missionnaires ont aussi été récompensés d'une autre manière. La bénédiction de Dieu est descendue sur ces paroisses nouvelles où les sacrifices des colons s'ajoutaient à ceux des missionnaires et une foi ardente n'a pas cessé de régner. Les defections sont inconnues dans ces régions, les mariages mixtes aussi, et les enfants y sont élevés dans l'amour de Dieu et de la patrie

canadienne. Il e
Canada. L'Eglise
toire de la race f
foi et de la civilis
catholique de lan
récolter où les au

Pouvons-nous p
ont tant fait pou
canadienne, sans
sacrifices si gran
gue française. S'i
grandes et les m
de s'enfoncer les
dire que les relig
dre signe pour a
de leur délicates
des communautés
des missionnaires
les noces de dian
Grises de la Cro
les oeuvres admi
depuis la fonda
d'Youville. Elles
histoire. Elles se
Dieu et dans l'ir
un mot: sacrifi
sacrifice s'acco
tait aucun effoi
sommés heureux
ces ouvriers de
de Dieu, l'Eglise
laire nous sou
leurs jeunes so
l'histoire huma
qu'elles auront
gnées dans un
l'éternité...

PR

Mardi 1
Jeudi 1
Samedi 1

ntes pages de
uverte jusqu'à
gues, les sacri-
s de France. "
es et si vraies
époque où l'on
e langue fran-
Canada. Elles
es que le Père
ants *Tableaux*
naires français
sé les Indiens.
e, de nos jours.
françaises ou
nt n'était plus
du public cette
ansion surpre-
aux sacrifices
ibre de ces mis-
r l'espoir de dé-
plus pénibles et
nt trouvé d'ar-
français qui se
rs émules dans
lique a pénétré
l'ouest et dans
d'une voix fran-

apostoliques ont
et des paroisses
rançaise qui ont
e poids du jour.
ces travaux sur-
oués missionnai-
us les points du
ont suivi les tra-
aux de paroisses
pour décider les
ces Eglises afin
ts de la religion.
été récompensés
descendue sur ces
ajoutaient à ceux
é de régner. Les
mariages mixtes
ieu et de la patrie

canadienne. Il en est ainsi dans toutes les parties de notre beau Canada. L'Eglise catholique enregistre tous ses progrès dans l'histoire de la race française et ce n'est qu'après la consolidation de la foi et de la civilisation dans ces contrées nouvelles que la population catholique de langue anglaise vient tenter la fortune et, quelquefois, récolter où les autres ont semé.

Pouvons-nous parler des prêtres zélés et des religieux dévoués qui ont tant fait pour la gloire de Dieu et l'agrandissement de la patrie canadienne, sans dire un mot aussi des dévouements admirables, des sacrifices si grands accomplis à leur suite par les religieuses de langue française. S'il est réservé aux hommes, dont les forces sont plus grandes et les moyens de lutter contre les difficultés plus étendus, de s'enfoncer les premiers dans les régions sauvages, nous devons dire que les religieuses ont toujours été prêtes à répondre au moindre signe pour aller donner le concours de leur charité inaltérable, de leur délicatesse profonde et de leur apostolat inlassable. Une des communautés qui ont fait beaucoup pour seconder les efforts des missionnaires est dans la joie aujourd'hui, puisqu'elle célèbre les noces de diamant et d'or de dix-sept de ses membres. Les Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa peuvent passer en revue, aujourd'hui, les oeuvres admirables qu'elles et leurs prédécesseurs ont accomplies depuis la fondation de leur communauté par la Vénérable Mère d'Youville. Elles peuvent feuilleter, sans crainte, les pages de leur histoire. Elles sont toutes admirables, elles sont toutes à la gloire de Dieu et dans l'intérêt de la religion. Pour elles, la vie se résume en un mot : sacrifice. Et, leur esprit apostolique est si grand que ce sacrifice s'accomplit dans un sourire continué comme s'il ne coûtait aucun effort. En ce jour de fête pour la communauté, nous sommes heureux d'associer le nom des Soeurs Grises à celui de tous ces ouvriers de Dieu qui ont fait grandir, en Canada, avec la grâce de Dieu, l'Eglise catholique, notre mère à tous. Aux vénérables jubilaires nous souhaitons de continuer longtemps encore d'être pour leurs jeunes soeurs des modèles de dévouement et d'apostolat. Si l'histoire humaine n'inscrit pas, dans ses pages, les belles oeuvres qu'elles auront accomplies durant leur vie, ces oeuvres seront consignées dans un livre bien plus précieux et qui sera lu pendant toute l'éternité...

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi 12 mars. — Sainte-Scholastique.
Jeudi 14 " — Sainte-Rose.
Samedi 16 " — Rosemont.

L'APOSTOLAT CATHOLIQUE



ELON leur tradition, les *Missions catholiques*, dans leur dernier numéro de 1917, ont publié la liste des missionnaires morts au cours de l'année précédente. Ce nécrologe, pour 1916, porte 213 noms, dont 5 d'évêques et 208 de prêtres.

2 évêques étaient français (1 eudiste et 1 passioniste), 1 italien, 1 dalmate, 1 allemand; sur les 208 prêtres, 104 étaient français, 99 étrangers, 3 appartenaient au diocèse de Strasbourg et 2 au diocèse de Metz.

Les 99 étrangers se répartissaient ainsi au point de vue de leur nationalité d'origine: 20 italiens, 14 irlandais, 9 belges, 9 espagnols, 5 canadiens, 5 hollandais, 5 allemands, 4 anglais, 4 syriens, 2 polonais, 1 bavarois, 1 maltais, 1 mauricien, 1 péruvien, 1 bolivien; pour 17, dont plusieurs portant des noms français, l'indication du pays d'origine n'est pas précisée.

Les 104 français appartenaient, par leur naissance, aux diocèses ci-après: Cambrai, 5; Lyon, 4; Mende, 4; Rodez, 4; Chambéry, 3; Viviers, 3; Angers, 3; Arras, 3; Rennes, 2; Quimper, 2; Paris, 2; Bayonne, 2; Moutiers, 2; Annecy, 2; Besançon, 2; Saint-Dié, 2; Aire, 2; Verdun, 2; Autun, 2; Vannes, 1; Saint-Brieuc, 1; Nantes, 1; Luçon, 1; Laval, 1; Poitiers, 1; Auch, 1; Valence, 1; Marseille, 1; Cahors, 1; Meaux, 1; Agen, 1; Albi, 1; Avignon, 1; Belley, 1; Dijon, 1; Clermont, 1; Nîmes, 1; Saint-Claude, 1; Nancy, 1; Rouen, 1; Nevers, 1; Saint-Denis de la Réunion, 1. Pour les 30 autres, le diocèse d'origine n'est pas précisé.

Les familles religieuses dont ils faisaient partie sont les suivantes: Missions étrangères de Paris, 32; Compagnie de Jésus, 15; Oblats de Marie-Immaculée, 15; Congrégation du Saint-Esprit, 10; Pères Blancs, 8; Maristes, 7; Lazaristes, 4; Missions Africaines de Lyon, 4; Assomptionnistes, 4; Sacrés-

Coeurs de Pic
Sales d'Annecy,
sionnaires du d
sions étrangères
Missions africain
de Metz, à la Co
Disons encore
sion, qui figurer
de Marie-Immac
sion la même an
nissant un tota
Père Antoine P.
dien, le Père A
Ouest canadien.

Enfin, relevo
français inscrits
France, tués à
de Jésus, missio
chinchine occide
rent (Malacca),
gue (Kumbakon
la Congrégation
lier et Guilemin,
en Egypte; de
mier missionnair
Mineure. Le Pè
sionnaire à Mad
nant pour défer
Puyoo, des Miss
thelot, des Missi
d'Ivoire; Cadet,
Blancs, missionn
appel sous les

Coeurs de Picpus, 2; Rédemptoristes, 1; Saint-François de Sales d'Annecy, 1; Sacré-Coeur d'Issoudun, 1. Les trois missionnaires du diocèse de Strasbourg appartenaient aux Missions étrangères, à la Congrégation du Saint-Esprit et aux Missions africaines de Lyon; les deux missionnaires du diocèse de Metz, à la Compagnie de Jésus et aux Lazaristes.

Disons encore que les deux doyens à la fois d'âge et de mission, qui figurent à ce nécrologe, étaient deux religieux Oblats de Marie-Immaculée, nés la même année 1827, entrés en mission la même année 1850, et morts la même année 1916, en réunissant un total de 132 années d'apostolat: un français, le Père Antoine Pailler, qui évangélisait le Canada, et un canadien, le Père Albert Lacombe, qui travaillait dans le Nord-Ouest canadien.

Enfin, relevons en terminant ce détail que, des 104 prêtres français inscrits à la liste funèbre, 14 sont tombés pour la France, tués à l'ennemi: les PP. Constant, de la Compagnie de Jésus, missionnaire au Maduré; Boxberger et Bozee (Cochinchine occidentale), Auger (Japon), Guillot (Corée), Laurent (Malacca), Guiraud (directeur au séminaire), Lagarrigue (Kumbakonam), tous des Missions étrangères; Blanc, de la Congrégation du Saint-Esprit, missionnaire à Haïti; Mollier et Guilemin, des Missions africaines de Lyon, missionnaires en Egypte; de Causans et Longez, Assomptionnistes, le premier missionnaire à Jérusalem, le second missionnaire en Asie Mineure. Le Père de Doran, de la Compagnie de Jésus, missionnaire à Madagascar, est mort dans un torpillage en revenant pour défendre la patrie attaquée. Six autres, les PP. Puyoo, des Missions étrangères, missionnaire au Tonkin; Berthelot, des Missions africaines de Lyon, missionnaire à la Côte-d'Ivoire; Cadet, Courmont, Le Devédec et Robert, des Pères Blancs, missionnaires de l'Ouganda, ont succombé depuis leur appel sous les drapeaux. Pour douloureuses que soient ces

constatations, en montrant comment la conflagration actuelle désorganise les missions lointaines, elles disent du moins avec quelle ardeur ces missionnaires sont accourus de tous les points du monde à l'appel de la France.

LES DUPEURS ET LES DUPES

On a fait récemment la statistique des somnambules, tireuses de cartes, médiums, pythoïsses, voyantes, lucides et extra-lucides, ainsi que de tous les flibustiers qui vivent sur les revenus de la crédulité publique. Rien qu'à Paris, les professionnels publics de sciences plus ou moins occultes et louches sont au nombre de 34 607. Dans ce chiffre on ne compte pas les spéculateurs et spéculatrices du métier de " sorcier " qui exercent leur triste profession *en secret*. Les gains de cette entreprise immorale s'élèvent, d'après un périodique bien renseigné, à 73 000 000 francs par an. Somme incroyable, bien capable dans sa haute éloquence de nous faire saisir la portée du dicton populaire que " le nombre des sots est incalculable ". C'est la traduction de la parole d'un vieux prophète qui avait probablement l'oeil ouvert sur notre orgueilleux XXe siècle: *Stultorum infinitus est numerus* (Eccl., I, 15). Un autre enseignement se dégage encore. Beaucoup de gens, adversaires irréconciliables du mystère et du surnaturel qu'ils rencontrent dans la religion leur mère, courent en foule vers les charlatans pour être par eux mystifiés et plumés. Tant il est vrai que celui qui ne veut croire ni en Dieu, ni en sa parole, ni en son Eglise, est un esprit ouvert à toutes les impostures du démon ou de ses lieutenants. Pour conserver la paix de la conscience et ne jamais être trompés, évitons toute curiosité malsaine. Pour savoir la vérité, recourons aux voies normales consacrées par la vraie science, la tradition et la raison.

Revue d'Annecy.

LES F

LEU



A premi
le mar
tait ur
Ne Temere, com
ves, puis présen
tres qui avaient
par beaucoup d
très favorablem
principalement.
tres trop absorb
pliquer à une é
dernier arrivaie
l'édition officiel
malgré l'état tri
reviser complète
au nouveau Cod
pour mener l'en
depuis.

Le livre du
traité complet,
mariage, mais pl
qui se rapporte à
mariage. La ma
Temere. L'aut
changements app
riage et un autre
rable d'omettre c

LES FIANÇAILLES ET LE MARIAGE
LEUR CÉLÉBRATION CANONIQUE

Par le Père DUVIC, o. m. i.



A première édition de l'opuscule sur les fiançailles et le mariage, par le Père Duvic, parut en 1908. C'était un commentaire pratique de l'important décret *Ne Temere*, commentaire rédigé d'abord pour l'utilité des élèves, puis présenté au public sur la demande de plusieurs prêtres qui avaient pensé que ces notes seraient lues avec profit par beaucoup de leurs confrères. Cette première édition fut très favorablement accueillie dans les milieux ecclésiastiques principalement. Car elle offrait un manuel pratique aux prêtres trop absorbés par le ministère pour avoir le loisir de s'appliquer à une étude approfondie du décret. Au mois d'août dernier arrivaient au Canada les premiers exemplaires de l'édition officielle du *Codex juris canonici*. Le Père Duvic, malgré l'état très précaire de sa santé, s'imposa la tâche de reviser complètement son premier travail et de le conformer au nouveau Code. Dieu lui conserva assez de forces physiques pour mener l'entreprise à bonne fin. On sait qu'il est mort depuis.

Le livre du Père Duvic n'offre pas à ses lecteurs un traité complet, moral et canonique, sur les fiançailles et le mariage, mais plutôt un exposé, concis et pratique, de tout ce qui se rapporte à la célébration canonique des fiançailles et du mariage. La matière reste circonscrite par l'ancien décret *Ne Temere*. L'auteur a cependant ajouté un chapitre sur les changements apportés par le code aux empêchements de mariage et un autre sur les mariages mixtes. Il a aussi cru préférable d'omettre cette fois le procédé par questions et réponses.

Cette brochure sera un *vade-mecum* pour tous les prêtres du ministère. Un index analytique leur permettra de trouver sur-le-champ un détail quelconque. Elle sera utile également aux élèves des grands séminaires, dont les manuels de théologie morale et de droit canonique ne sont pas encore refondus d'après le *Codex juris canonici*. — Prix: (franc de port) : l'unité, 40 sous; six exemplaires, \$2.25.

PAGE D'EVANGILE

Il dormait! Et la vague accourait sur la plage,
Les flots poussaient les flots par le vent soulevés :
La barque frémissait de sentir sous l'orage
Ses efforts entravés.

Les rameurs fatigués de lutter sans relâche
Voient s'entr'ouvrir l'abîme où se perd l'aviron :
Couverts de blanche écume, impuissants à la tâche,
Et la sueur au front.

Le Maître est là, pourtant. A l'avant il repose,
Il dort ! Son front d'albâtre en l'ombre respandit.
Il voile son regard sous sa paupière close
Mais sa lèvre sourit.

" Au secours! sauvez-nous! nous périssons. Bon Maître ! "
Clament les bateliers par la crainte affolés :
Jésus est là tout près ; l'espoir vient de renaître,
Dans ces coeurs désolés.

Le Seigneur d'un regard semble vouloir les plaindre
Puis il dit à la mer : " Assez, repose-toi ! "
Au vent : " Ne souffle plus ! " — " Et vous, pourquoi tant craindre,
Hommes de peu de foi ? "

Il se fit un grand calme. Or, entre eux, à voix basse
Ils se disaient: " Il parle et la vague obéit :
Et son regard suspend la tempête en l'espace ;
Quel est donc Celui-ci ? "

Le Fr. GILLES, o. f. m.

A DI

POSITION DU

Le Diaire doit-il libéra ou à quel mo

(La règle généra Sous-Diaire) mai qu'il passe à sa d objet quelconque.

tion des cierges et du Célébrant pou les cierges et les l'imposition des c

De cette double

c) Le Diaire se banquette pour se dant le chant du *L* l'*In paradisum* et puis en retournan

b) Au contrair recevoir la barrett bénir l'encens, poi culant autour du nouveau l'aspersoi rette au départ du la sacristie.

Le Célébrant ne dant qu'il est au r plus s'asseoir mais

MOMENT DE S'A

A quel moment p nion? Depuis quelc l'on s'assied immédi

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

POSITION DU DIACRE AU CHANT DE L'ABSOUTE

Le Diacre doit-il se placer à gauche ou à droite du Célébrant au libéra ou à quel moment précis doit-il changer de place au libéra ?

La règle générale exige que le Diacre (lorsqu'il est isolé du Sous-Diacre) marche et se tienne à gauche du Célébrant, mais qu'il passe à sa droite chaque fois qu'il doit lui présenter un objet quelconque. Il n'y a d'exception que pour la distribution des cierges et des rameaux où le Diacre se place à gauche du Célébrant pour raison de commodité, afin de lui présenter les cierges et les rameaux. Mais il se tient à sa droite pour l'imposition des cendres.

De cette double règle, on peut tirer les conclusions suivantes :

a) Le Diacre sera à gauche du Célébrant en partant de la banquette pour se rendre au catafalque. Il y demeurera pendant le chant du *Libera*, et, aux sépultures, pendant le chant de l'*In paradisum* et du *Benedictus*, enfin en allant au cimetière, puis en retournant à l'église et en rentrant à la sacristie.

b) Au contraire, le Diacre sera à droite du Célébrant pour recevoir la barrette en arrivant près du catafalque, pour faire bénir l'encens, pour présenter l'aspersoir et l'encensoir en circulant autour du catafalque au *Libera*, pour présenter de nouveau l'aspersoir à l'inhumation, puis pour présenter la barrette au départ du cimetière ou de l'église et pour la recevoir à la sacristie.

Le Célébrant ne doit pas rester couvert de la barrette pendant qu'il est au repos près du catafalque et il ne doit pas non plus s'asseoir mais demeurer debout pendant toutes ces prières.

MOMENT DE S'ASSEOIR A LA COMMUNION DE LA MESSE

A quel moment précis le clergé doit-il s'asseoir après la communion? Depuis quelques années, je vois que, dans certaines églises, l'on s'assied immédiatement après que le Célébrant a bu le Précieux

Sang, tandis que j'ai toujours vu depuis plus de quarante ans le chœur s'asseoir lorsque le Célébrant va recevoir les ablutions.

L'usage que vous signalez est, je crois, général dans le diocèse de Montréal et peut-être dans plusieurs autres. Mais il n'en est pas moins erroné. C'est bien lorsque le Saint Sacrement cesse d'être présent sur l'autel qu'il faut s'asseoir. Or ce fait se produit lorsque le Célébrant a bu le Précieux Sang. C'est donc à ce moment, c'est-à-dire lorsque le Célébrant reçoit la purification dans le calice qu'il faut s'asseoir. C'est à ce moment aussi que l'on commence à chanter l'antienne de la communion. Il n'y a pas de raisons de retarder l'intonation de cette antienne jusqu'au moment des ablutions ni d'attendre à ce moment pour s'asseoir. C'est sur la remarque faite par Mgr l'archevêque de Montréal que, dans quelques églises, l'on a laissé cette pratique défectueuse pour suivre la règle donnée ici. Tous devraient agir ainsi et observer le *Cérémonial* que nous devons suivre.

MEDAILLES-SCAPULAIRES

Quels sont les prêtres qui peuvent bénir les médailles-scapulaires avec un seul signe de croix ?

Tous les prêtres qui ont obtenu le pouvoir de bénir les médailles-scapulaires peuvent le faire au moyen d'un signe de croix et sans réciter aucune formule. Mais il faut bien remarquer une différence avec l'application de quelques autres indulgences. Tous les prêtres qui ont juridiction dans le diocèse de Montréal peuvent appliquer les indulgences apostoliques et de sainte Brigitte, en ne faisant qu'un signe de croix pour les deux catégories d'indulgences comme fait le pape lui-même et comme il nous permet par indult de le faire. Mais il n'en est pas ainsi des indulgences de la médaille-scapulaire. Si l'on peut bénir une grande quantité de médailles par un seul signe de croix, on ne peut les bénir de cette manière que pour un scapulaire, et il faut autant de signes de croix que la médaille est appelée à remplacer de scapulaires. Ainsi un prêtre qui a

le pouvoir de bénir les médailles-scapulaires du Carmel et d'autres ordres religieux, doit faire cinq signes de croix, et doit faire cinq signes de croix.

Mais quels sont les prêtres qui ont le pouvoir de bénir les médailles destinées à être portées par les membres du tiers-ordre ? (C'est-à-dire le pouvoir de ces scapulaires) ? C'est l'évêque, mais pour l'ordre religieux ou ordre religieux pour le scapulaire maculée-Concepti-ferentes qu'il faut bénir cinq scapulaires. Montréal a fait de même. Les prêtres ont le pouvoir de bénir et i- prêtres et les cin- cinq diplômes, po- voirs accordés pa- tés. Ces prêtres e- tout lieu. De plus- leur église et son- teurs de cette con- scapulaire. Ils l- cette paroisse, ma- directeur de la co- église.

Ainsi ne peuvent les prêtres qui peuvent bénir les médailles-scapulaires faire autant de signes de croix que de scapulaires différents. Il importe de f-

le pouvoir de bénir ces médailles pour remplacer les scapulaires du Carmel et de l'Immaculée-Conception doit faire deux signes de croix, et celui qui peut les bénir pour cinq scapulaires doit faire cinq signes de croix et cela sous peine d'invalidité.

Mais quels sont les prêtres qui peuvent ainsi bénir les médailles destinées à remplacer les scapulaires (autres que celui du tiers-ordre) ? Ce sont ceux qui ont obtenu le pouvoir de recevoir de ces scapulaires. Ce pouvoir n'est pas accordé par l'évêque, mais par chaque congrégation, communauté religieuse ou ordre qui détient le scapulaire, comme les Carmes pour le scapulaire du Carmel, les Théatins pour celui de l'Immaculée-Conception, etc. C'est donc à cinq communautés différentes qu'il faut s'adresser pour obtenir ces pouvoirs pour cinq scapulaires. Il y a quelques années, Mgr l'archevêque de Montréal a fait demander à ces diverses communautés les pouvoirs de bénir et imposer deux de ces scapulaires pour certains prêtres et les cinq pour d'autres. Chacun a reçu deux ou cinq diplômes, portant son nom, et qui lui conféraient ces pouvoirs accordés par les supérieurs généraux de ces communautés. Ces prêtres conservent ces pouvoirs toute leur vie et dans tout lieu. De plus les curés qui ont une confrérie établie dans leur église et sont, par le diplôme d'érection, nommés directeurs de cette confrérie, ont par là le pouvoir de recevoir de ce scapulaire. Ils le perdent dès qu'ils ne sont plus curés de cette paroisse, mais ils le reçoivent de nouveau, comme curé directeur de la confrérie, si elle est érigée dans leur nouvelle église.

Ainsi ne peuvent bénir les médailles-scapulaires que les prêtres qui peuvent recevoir de quelques scapulaires, ils ne peuvent les bénir que pour remplacer ces scapulaires et ils doivent faire autant de signes de croix qu'ils peuvent recevoir de scapulaires différents.

Il importe de faire connaître ici une différence essentielle

entre la bénédiction du scapulaire et celle de la médaille. C'est que la médaille doit être bénite chaque fois qu'on en adopte une autre à la place de la précédente, perdue ou usagée, tandis que le premier scapulaire seul doit être béni et non ceux qui le remplacent.

J. S.

TOURNEE DE CONFIRMATION
DANS LES PAROISSES DE LA VILLE DE MONTREAL
(1918)

Avril.—Dimanche, 14,	à 3	hrs p. m.,	Villeray	
		à 7.30	hrs p. m.,	Saint-Michel
Lundi,	15, à 3	hrs p. m.,	Sainte-Cunégonde	
Mardi,	16, à 3	hrs p. m.,	Saint-Charles	
Jeudi,	18, à 10	hrs a. m.,	Saint-Jacques	
		à 3	hrs p. m.,	Saint-Zotique
		à 7.30	hrs p. m.,	Saint-Thomas-d'Aquin
Vendredi, 19,	à 3	hrs p. m.,	Hochelaga	
Samedi, 20,	à 3	hrs p. m.,	Saint-Aloysius	
Dimanche 21,	à 3	hrs p. m.,	Saint-Stanislas	
			Notre-Dame-du-Mont-Carmel	
		à 4	hrs p. m.,	Notre-Dame-de-la-Défense
		à 7.30	hrs p. m.,	Saint-Patrice
Lundi, 22,	à 10	hrs a. m.,	Sainte-Brigide	
			Saint-Etienne	
			Sainte-Catherine	
		à 11	hrs a. m.,	Saint-Marc
		à 3	hrs p. m.,	Saint-Vincent-de-Paul
			Saint-Irénée	
			Saint-François-Solano	
			Sainte-Anne	
			Maisonneuve	
Mardi, 23,	à 9	hrs a. m.,	S.-Jean-Bte-de-la-Salle	
	à 10	hrs a. m.,	Saint-François-d'Assise	
			Lachine	
			Saint-Laurent	
			Tétreaultville	
		à 11	hrs a. m.,	Parc Terminal
			Saint-Victor	
		à 3	hrs p. m.,	Viauville
			Notre-Dame	
			Très-Saint-Sacrement	
			Saint-Pascal-Baylon	
			Saint-Jean-Berchmans	

Mercredi,

Jeudi,

Vendredi,

Samedi,

Dimanche
 Lundi,
 Mai. — Vendredi,
 Dimanche

		à 4	hrs p. m., Saint-Pierre-aux-Liens Notre-Dame-des-Neiges
	Mercredi, 24,	à 9	hrs a. m., Saint-Dominique
		à 10	hrs a. m., Verdun.. Saint-Arsène Saint-Augustin Saint-Viateur
		à 11	hrs a. m., Saint-Bernardin Notre-Dame-de-Grâce
		à 3	hrs p. m., Notre-Dame-du-P.-Secours Saint-Edouard Saint-Louis-de-France Saint-Georges
	Jeudi, 25,	à 10	hrs a. m., Saint-Jean-de-la-Croix Saint-Wilbrod Sacré-Coeur Saint-Anselme L'Immaculée-Conception
		à 11	hrs a. m., Notre-Dame-de-la-Paix
		à 3	hrs p. m., Saint-Jean-Baptiste Sainte-Agnès Saint-Nicolas-d'Ahuntsic Notre-Dame-du-Bon-Conseil Saint-Denis
		à 4	hrs p. m., Bordeaux.
	Vendredi, 26,	à 10	hrs a. m., Sainte-Hélène Sainte-Philomène-de-Rose- Saint-Henri mont Saint-Léon-de-Westmount Saint-Antoine
		à 3	hrs p. m., Sainte-Elisabeth Saint-Paul Sainte-Clotilde Saint-Alphonse-d'Youville Saint-Gabriel
	Samedi, 27,	à 10	hrs a. m., Sainte-Madeleine Saint-Pierre Saint-Joseph
		à 11	hrs a. m., Sainte-Cécile.
		à 3	hrs p. m., Saint-Eusèbe
	Dimanche, 28,	à 3	hrs p. m., Saint-Enfant-Jésus
	Lundi, 29,	à 10	hrs a. m., Sault-au-Récollet
Mai. —	Vendredi, 3,	à 10.30	hrs a. m., Très-Saint-Rédempteur.
	Dimanche, 5,	à 3	hrs p. m., Saint-Pierre-Claver

SŒURS DE SAINTE-CROIX et des SEPT-DOULEURS

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

Le lundi, 11 février, Sa Grandeur Mgr l'archevêque présidait à une cérémonie de vêture, dans la chapelle des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, à Ville Saint-Laurent.

Ont revêtu le saint habit : Milles Malvina Lamontagne, de Rochester, dite Soeur Marie-de-Portugal; Zelpha Poisson, de Rochester, dite Soeur Marie-de-Saint-Dominique-de-Silos; Angéline Cousin, de Saint-Bonaventure, dite Soeur Marie-de-Sainte-Octavienne; Alexina Duchesneau, de Nashua, dite Soeur Marie-de-Sainte-Hélène-de-Troyes; Marie Duchesneau, de Nashua, dite Soeur Marie-de-Saint-Nazaire; Lorette Charbonneau, de Nomingue, dite Soeur Marie-de-Sainte-Jeanne-du-Rosaire; Margaret Kubas, de Renfrew, dite Soeur Marie-de-Saint-François-martyr; Marie-Rose Béchard, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Saint-Joseph-de-Bethléem; Irène Roy, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Sainte-Olga; Jeanne Goyer, de Montréal, dite Soeur Marie-de-Sainte-Isabelle-du-Sacré-Coeur; Marie-Rose Bélisle, de Saint-Janvier, dite Soeur Marie-de-Sainte-Sébastienne; Reine Lavoie, de Saint-Martin, dite Soeur Marie-de-Sainte-Eugénie; Eva Corbeil, de Saint-Jérôme, dite Soeur Marie-de-Sainte-Gemma; Evéline Asselin, de New Bedford, dite Soeur Marie-de-Saint-Cajétan. — Le sermon de circonstance a été donné par le Révérend Père A. Faure, o. m. i., prédicateur de la retraite.

* * *

Le même jour, le Révérend Père prédicateur présidait, dans la même chapelle, une cérémonie de profession religieuse.

Ont prononcé les voeux temporaires: Soeur Marie-de-Sainte-Marguerita, née Irène Vauthier; Soeur Marie-de-Sainte-Angéline, née Gertrude Bujold; Soeur Marie-de-Saint-Aubert, née Jeanne Plouffe; Soeur Marie-de-Saint-Joachim, née Marie-Anne Leclerc; Soeur Marie-de-Saint-Bernard, née Jeannette Lauzière; Soeur Marie-de-Sainte-Hélène, martyre, née Marie Asselin; Soeur Marie-de-Sainte-Mathilda, née Amanda Ryan; Soeur Marie-de-Saint-Josaphat, née Dorétha Kéroack; Soeur Marie-de-Sainte-Bernardine, née Rosé Chartrand; Soeur Marie-de-Sainte-Elise, née Marie-Rose Chartrand; Soeur Marie-de-Saint-Pierre-Nolasque, née Emméline Dansereau; Soeur Marie-de-Sainte-Georgie, née Gracia Sénécal; Soeur Marie-de-Saint-Sylvestre, née Fortunata Sansoucy; Soeur Marie-des-Vertus, née Alvine Lanseigne.